



Gérer mon ordinateur en fin de scolarité

Vous bénéficiez d'un ordinateur portable dans le cadre du dispositif régional « MonOrdiAuLycée ».
Vous allez bientôt quitter votre scolarité et allez avoir la possibilité de devenir propriétaire de cet ordinateur en étant administrateur de celui-ci.

Pour devenir propriétaire de votre ordinateur, veuillez accepter les conditions et fournir votre email personnel :

Je m'engage à ne pas revendre mon ordinateur et à l'utiliser pour la suite de mes études.

Votre email :

Confirmation de l'email :

Nous vous enverrons par email la procédure à suivre pour réaliser l'opération.

Accepter

Vous pouvez refuser ces conditions et restituer l'ordinateur à la région Pays de la Loire :

Je ne souhaite pas conserver mon ordinateur et m'engage à le restituer à la région.

Refuser

Date limite de réponse : 12 juillet 2024

En cas de besoin, l'assistance reste à votre disposition (paysdelaloire.fr/monordiaulycee).